Titulaires Remplaçants : ISSR en danger !

Pétition

Qui accepterait de payer pour travailler ?

Le ministère a décidé de ne plus verser l'ISSR pour les mercredis, samedis et dimanches qui suivent ou qui sont compris dans un remplacement. Il a également décidé de supprimer le versement de l'ISSR aux collègues qui remplacent les directeurs et les temps partiels (postes fractionnés).

C'est une diminution de plusieurs centaines d'euros par an de l'ISSR. Pire, aller effectuer des remplacements va pouvoir coûter de l'argent aux remplaçants.

Que cherche le ministère ? A décourager tous les titulaires remplaçants afin que faute de volontaires sur ces postes il les supprime purement et simplement ?

Les collègues signataires n'acceptent pas cette nouvelle dégradation du pouvoir d'achat d'une catégorie de fonctionnaires.
Ils n'acceptent pas cette nouvelle dégradation du service public d'enseignement.

Les soussignés exigent le maintien du versement de l'ISSR jusqu'au terme du remplacement incluant les mercredis, samedis et dimanches.

Nom, prénom	Ecole	Signature	Adresse mail

Pétition à renvoyer au SNUDI-FO, 13 rue de l'académie, 13001, Marseille.